

Lancement du deuxième rapport de la CHN OMS sur les MNT – Déclaration de Katie Dain, membre de la Commission

Langue Français

[Déclaration de Katie Dain, membre de la Commission et Directrice générale de l'Alliance sur les MNT](#)

[Lancement du deuxième rapport de la Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les MNT](#)

Depuis sa création en 2017, la Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les maladies non transmissibles (MNT) s'est fixé comme priorité de développer un leadership politique au plus haut niveau autour de cette crise sanitaire mondiale urgente, comme en témoigne la composition de ses co-présidences. Je voudrais, à titre personnel, remercier les co-présidents, Sania Nishtar et les gouvernements de l'Uruguay, de la Finlande, du Sri Lanka et de la Fédération de Russie pour le leadership dont ils ont fait preuve et la façon dont ils ont ouvert la voie, permettant aux autres de les suivre.

[Ce deuxième rapport de la CHN](#) [1] arrive à point nommé pour la riposte aux MNT. Ces deux dernières années, pléthore d'engagements politiques concernant ces maladies ont été souscrits, mais il leur manquait le niveau d'ambition et d'urgence nécessaire pour véritablement infléchir la tendance. Le multilatéralisme dans son ensemble est menacé et la santé et les MNT sont l'un des nombreux sujets à en subir les conséquences. Nous avons une boîte à outils de plus en plus riche en solutions et interventions présentant un bon rapport coût/efficacité, dont nous savons qu'elles peuvent sauver des vies tout en réduisant les dépenses. Et pourtant, l'écart entre les connaissances et l'action n'a jamais été aussi marqué : les gouvernements n'agissent tout simplement pas assez, en termes d'investissements et de mise en œuvre. Atteindre les cibles 2025 pour les MNT et les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 semble donc une lointaine réalité pour la plupart des pays.

Dans ce contexte, le deuxième rapport de la commission propose huit recommandations au Directeur général de l'OMS sur la manière dont les pays et la communauté internationale peuvent, ensemble, prendre des mesures pour corriger cette trajectoire préoccupante. Ces huit recommandations sont le fruit de longues discussions et négociations. En tant que représentante de la société civile, je crois que la commission aurait pu et aurait dû dans l'ensemble être plus ambitieuse dans ses recommandations, et placer la barre plus haut. Malgré tout, cet ensemble de mesures constitue une feuille de route solide et équilibrée pour accélérer les progrès et tenter d'intégrer les MNT à d'autres priorités politiques mondiales, telles que la couverture sanitaire universelle et l'indice de capital humain.

Je salue tout particulièrement la recommandation 7, qui encourage les gouvernements à impliquer et engager de façon significative la société civile, les communautés et les personnes vivant avec des MNT. Les membres de la société civile ont fait leurs preuves en tant que créateurs de demandes, mobilisateurs, militants, acteurs de changement, experts, agents de mise en œuvre et observateurs critiques. Malgré ces rôles uniques, la communauté internationale a tardé à reconnaître l'importance de la société civile et des personnes vivant avec des MNT, et à les engager de façon significative. C'est une erreur. Nous savons, grâce à l'exemple de la réponse au SIDA, que faire de la société civile une partie intégrante de la réponse est tout à la fois possible et très avantageux en termes de résultats sanitaires, de portée et de durabilité. J'espère que ce rapport de la CHN fournira de nouveaux éléments et apportera un nouvel élan en faveur d'un changement des mentalités et des pratiques.

En dépit de la volonté manifeste des co-présidents de prendre en compte les opinions et points de vue de tous les membres de la commission tout au long du processus, il m'a été impossible d'apporter mon soutien à la recommandation 6, qui invite l'OMS à créer une nouvelle plateforme mondiale en vue de renforcer l'engagement du secteur privé. Bien que j'appuie totalement le besoin d'impliquer les acteurs concernés du secteur privé dans la réponse et la lutte contre les MNT, je ne crois pas qu'une plateforme soit la meilleure manière d'y parvenir. Des

plateformes similaires ont déjà été mises en place et testées au plan régional et national : elles ont échoué à produire des résultats en termes de santé publique. Ces plateformes ont souvent donné une occasion aux industries de l'alimentation, des boissons et de l'alcool, de promouvoir des approches volontaires inefficaces telles que l'autoréglementation, en sus des politiques et mesures législatives, fiscales et réglementaires éprouvées qui figurent dans les Meilleurs choix de l'OMS et dont l'efficacité a été démontrée. La composition et les équilibres de pouvoir dans ces plateformes font souvent la part belle à la représentation de l'industrie, ce qui accentue le potentiel de conflits d'intérêt, et permet aux industries fabriquant des produits nocifs pour la santé de se rapprocher de l'OMS en vue d'exercer leur influence et d'interférer dans les politiques publiques. Je considère dans l'ensemble que ces plateformes seraient de la poudre aux yeux et pourraient détourner l'attention et les ressources limitées destinées à des priorités plus urgentes, telles que le soutien aux gouvernements des pays à revenu faible et intermédiaire pour qu'ils résistent à l'ingérence de l'industrie.

Avant de donner suite à cette recommandation, j'encourage donc l'OMS à mener une analyse approfondie de l'impact et des leçons tirées suite à la mise en place de plateformes similaires existantes ou passées (le Forum européen sur l'alcool et la santé, la Plateforme d'action européenne « Alimentation, activité physique et santé », et l'Observatoire mexicain des maladies non transmissibles, par exemple) ; définir la motivation les principes, les avantages et les risques de la création d'une plateforme ; proposer des catégories d'intervention et mettre au point des règles d'engagement afin de gérer les conflits d'intérêt et autres risques d'engagement ; fixer un cadre solide de suivi et d'évaluation afin de mesurer l'impact de la plateforme ; prévoir une révision indépendante annuelle de cet outil ; et éviter les doublons avec l'architecture mondiale actuelle en matière de MNT, qui inclut le Mécanisme mondial de coordination de l'OMS pour la lutte contre les MNT et l'Équipe spéciale inter-organisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des MNT.

Cela a été un honneur pour moi de participer à cette commission, et je suis disposée à soutenir le Directeur général de l'OMS en vue de faire avancer les recommandations de la CHN de façon à ce qu'elles aient un impact réel sur les objectifs de santé publique et qu'elles permettent d'améliorer les vies des personnes vivant avec des MNT ou à risque, partout dans le monde. Je voudrais réitérer ma gratitude aux co-présidents pour leur leadership, aux autres membres de la commission pour leur fructueuse collaboration et au secrétariat de l'OMS pour son soutien précieux.

Post Date: Wednesday, 11 décembre, 2019

Category - News: Announcements

Search Keywords: advocacy, WHO, report





Source URL: <https://old.ncdalliance.org/fr/news-events/news/lancement-du-deuxi%C3%A8me-rapport-de-la-chn-oms-sur-les-mnt-%E2%80%93-d%C3%A9claration-de-katie-dain-membre-de-la-commission>

Liens

[1] <http://www.who.int/news-room/detail/10-12-2019-who-gets-new-advice-on-curbing-deadly-noncommunicable-diseases>